RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITÉ

Anjou Villages

Vin tranquille

LE PRODUIT

L'Anjou Villages est un vin rouge puissant produit autour d'Angers, dans la vallée de la Loire. Implanté sur les meilleures parcelles du vignoble de l'Anjou, il est issu du cépage cabernet. Afin d'exprimer toute leur générosité, les vins sont élevés jusqu'à l'été qui suit la récolte.

ARÔMES ET SAVEURS

L'Anjou Villages arbore une robe de couleur rubis à grenat, profonde et intense. Il exprime un bouquet complexe d'arômes de fruits rouges, d'iris ou de violette, qui peuvent évoluer, avec le vieillissement, vers des odeurs de fruits noirs, de cuir, d'épices et de sous-bois. Ce vin présente des tanins soyeux qui offrent une sensation ample et charnue en bouche.

UN PRODUIT, UN TERRITOIRE

Cette AOP est produite dans la partie sud du département de Maine-et-Loire, et quelques communes des Deux-Sèvres. Elle met en valeur les coteaux caillouteux de la partie orientale du Massif armoricain.

UN PRODUIT RECONNU

L'appellation Anjou Villages a été reconnue en 1991 pour mettre en valeur les vins de garde produits dans l'Anjou. Les opérateurs ont développé un savoir-faire de production et de vinification permettant, à l'issue de l'élevage, d'obtenir des tanins souples et des vins complexes.

Le saviez-vous

Le cabernet franc est le cépage principal des vins rouges de l'Anjou. Il était autrefois appelé "plant breton" de par son arrivée par l'estuaire de la Loire et le port de Nantes. Cette anecdote illustre le rôle historique joué par le fleuve, vecteur de progrès technique et voie privilégiée pour le transport des marchandises.

Informations techniques

Cahier des charges
Contenu Cahier des charges

Textes réglementaires
Contenu Textes réglementaires

Aire géographique

Situation

43 communes du Maine-et-Loire et 3 communes des Deux-Sèvres. L'aire géographique de l'AOC Anjou-Villages regroupe les aires des AOC Coteaux du Layon, Coteaux de la Loire, Savennières, ainsi que certaines communes limitrophes. Cette appellation encore jeune est naturellement en plein développement.

Carte

Cliquer sur les liens suivants pour afficher les cartes

Situation
Aire géographique

Contacts

Organisme de défense et de gestion (ODG)

Fédération Viticole de l'Anjou et de Saumur

73 rue Plantagenêt
49024 ANGERS Cédex 02
BP 62444

N°SIRET : 78611915600028
Président(e) : PINET Pierre-Antoine **Contact :** MICOL Sylvain (directeur)
Tél. : 02 41 88 60 57
Mél. : s.micol@federationviticole.com

Délégation territoriale de l'INAO en charge du produit

INAO Angers

16 rue du Clon
49000 ANGERS

N°SIRET : 13000270200384
Tél. : 02 41 87 33 36
Mél. : INAO-ANGERS@inao.gouv.fr

Organismes de contrôle (OC)

ASSVAS

Siège

73 rue Plantagenet
49052 ANGERS CEDEX 02

N°SIRET : 33426945300026
Président(e) : ALONSO AUDREY **Contact :** Mauvais Gaelle
Tél. : (33) 02 41 20 09 10
Mél. : responsable.technique@assvas.com

Source URL: *https://www.inao.gouv.fr/produit/anjou-villages-23129*

List of links present in page

1. https://www.inao.gouv.fr/var/inao_site/storage/repository/editeur/files/pdf/Cartes/AOC_AnjouVillages_G_200911.pdf
2. https://www.inao.gouv.fr/var/inao_site/storage/repository/editeur/files/pdf/Cartes/AOC_AnjouVillages_A_200911.pdf
3. mailto:s.micol@federationviticole.com
4. mailto:INAO-ANGERS@inao.gouv.fr
5. mailto:responsable.technique@assvas.com